

N° 80

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 15 MAI 1959

Onze heures du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Cardiff, il est ordonné,—Que le nom de M. Martin (Essex-Est) soit substitué à celui de M. Houck sur la liste des membres du comité permanent des relations industrielles.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill C-31, Loi modifiant la Loi sur la réadaptation des anciens combattants.

Bill C-32, Loi modifiant la Loi sur les indemnités de service de guerre.

(A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement)

(Bills privés)

Du consentement unanime, M. McCleave, appuyé par M. Danforth, propose,—Que les bills suivants soient maintenant lus pour une deuxième fois:

Bill SD-234, Loi pour faire droit à Marcelle-Flore Terreault Wright.

Bill SD-235, Loi pour faire droit à Daisy Naydia Pretula Link.

Bill SD-236, Loi pour faire droit à Alexander Hill Forbes.